

Direction de la communication, du dialogue citoyen et de l'attractivité territoriale 05 59 46 60 40 communication@bayonne.fr

Le 31 mai 2024

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE FÊTES DE BAYONNE 2024 Le Pass Fêtes en pratique

Les Fêtes de Bayonne, avancées de deux semaines en raison des Jeux olympiques de Paris, se tiendront du mercredi 10 au dimanche 14 juillet inclus. Pendant ces quatre jours et cinq nuits, un dispositif de surveillance et de secours sera mis en place et le périmètre sera placé sous vidéoprotection. L'accès au périmètre des Fêtes de Bayonne 2024 sera libre du mercredi au vendredi 10 h. À partir du vendredi 12 juillet à 10 h, il fera l'objet du paiement d'un droit d'accès de 15 €, et ce jusqu'au dimanche 14 juillet à minuit. La vente ou le retrait gratuit (pour les résidents bayonnais notamment) des Pass Fêtes sont possibles dans les 4 bureaux de poste et à l'agence postale de la Ville dès le lundi 3 juin. Près de 70 points de vente et la vente en ligne viennent compléter le dispositif.

Voté par le Conseil municipal, ce droit d'accès permet de financer pour partie, le dispositif mis en place. Il sera exigible et matérialisé par un bracelet « Pass Fêtes », à porter au poignet, pour entrer dans le périmètre :

- du vendredi 12 juillet 10h jusqu'au samedi 13 juillet 3h ;
- du samedi 13 juillet 10h jusqu'au dimanche 14 juillet 3h ;
- le dimanche 14 juillet de 10h à minuit.

Les Fêtes restent gratuites pour les résidents bayonnais, les personnes travaillant dans le périmètre sécurisé et les moins de 16 ans, du mercredi au dimanche.

## Comment retirer un bracelet gratuit pour les Bayonnais?

Les résidents de la commune pourront se voir délivrer des bracelets, en nombre égal à ceux des personnes constituant leur foyer, enfants à charge de 16 ans et plus, et de moins de 25 ans compris, sur présentation des justificatifs suivants :

- carte nationale d'identité ou toute autre pièce d'identité avec photographie ;
- justificatif de domicile de moins de trois mois : facture ou attestation de contrat gaz, électricité ou eau, facture de téléphone fixe ou abonnement internet, facture téléphone portable, avis de passage du facteur, complémentaire santé, assurance habitation, bulletin de salaire, quittance de loyer;
- livret de famille pour les enfants à charge.

#### Où retirer son Pass Fêtes gratuit?

- Dans l'un des 4 bureaux de poste de Bayonne (18 boulevard Alsace-Lorraine, 11 rue Jules-Labat, rue de la Nouvelle-Poste en direction des allées Marines et 3 place des Gascons) et auprès de l'agence postale municipale du Polo-Beyris (avenue du Polo) à partir du lundi 3 juin et jusqu'au 13 juillet à midi (aux horaires d'ouverture, fermés le vendredi 12 juillet après-midi).
- En ligne sur passfetes.bayonne.fr avec envoi postal, moyennant le paiement en ligne des frais d'expédition. À partir du site <u>passfetes.bayonne.fr</u>, ils peuvent s'inscrire,

télécharger et envoyer leurs pièces justificatives. La date limite de la commande est le mardi 2 juillet à minuit.

#### Où et comment acheter un bracelet Pass Fêtes ?

Les non-résidents bayonnais ont trois possibilités pour obtenir un bracelet Pass Fêtes :

- Dans l'un des 4 bureaux de poste de Bayonne (18 boulevard Alsace-Lorraine, 11 rue Jules-Labat, rue de la Nouvelle-Poste en direction des allées Marines et 3 place des Gascons) ou auprès de l'agence postale du Polo-Beyris (avenue du Polo), à partir du 3 juin 2024.
- **En ligne avec envoi postal**, dès le 3 juin et avant le 2 juillet à minuit en ligne sur passfetes.bayonne.fr
- Dans l'un des points de vente du Pays Basque et du sud des Landes (dont certains offices de tourisme) à partir du 10 juin 2024. Détails de revendeurs en ligne sur fetes.bayonne.fr
- Dans l'une des 7 caisses disposées à l'entrée du périmètre des Fêtes à partir du vendredi 12 juillet.

### Pour les professionnels exerçant pendant la période et dans le périmètre

Les professionnels sont invités à retirer les Pass Fêtes gratuits ou payants (selon les cas) munis des justificatifs, au bureau Bernède, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (angle rue Thiers), du lundi 17 juin au mardi 9 juillet (sauf samedi et dimanche) de 9h à 18h.

Relations presse de la Ville de Bayonne - 05 59 46 63 01 - presse@bayonne.fr